

SOUAN Jean Claude
Retraité actif.

à

Monsieur Louis Julien SOURD
Président de la C.N.D.P.

Monsieur le Président,

Nous n'en voulons pas !

Je suis retraité d'une longue et très agitée carrière qui m'a fait connaître le monde sous à peu près toutes ses formes d'humanité.

Président Fondateur d'une association historique « Le Mémorial de la Forteresse du Nord Médoc » (environ 100 personnes) génératrice de tourisme historique (actuellement, environ 3000 visiteurs par le seul fait du bouche à oreille). Je suis aussi Président du Souvenir Français de Soulac- Le Verdon (environ 400 personnes), et Président Délégué des Amis de la Basilique Notre Dame de la fin des Terres (environ 250 personnes), classée aux monuments historiques et au patrimoine mondial de l'UNESCO.

C'est avec le recul nécessaire à toute prise de position sérieuse, et en dehors de toute polémique stérile, pour un projet aussi lourd qui engagerai le Nord Médoc pour de nombreuses années, que je vous fais part de notre sentiment commun.

D'une part, le fait de créer une zone SEVESO 2 dans une région ultra fragile, (*tant sur l'aspect terrestre, mouvance des côtes et des courants marins, que sur le plan aquatique, nappes phréatiques fragilisées par les sécheresses successives, zones humides nécessaires à la bio diversité (souvenons-nous de l'assèchement inconsidéré des zones humides d'Alsace)*), serait à notre avis dommageable à notre région sur ce seul point de vue.

D'autre part, lorsque vous annoncez sur votre synthèse que le site choisi à déjà une vocation industrialo-portuaire, est une erreur, en effet, l'apponement du Verdon n'a été construit, à son origine que pour des liaisons maritimes humaines et de marchandises entre le Vieux et le Nouveau Continent ainsi que l'Afrique et les possessions françaises dans le monde. Cette activité s'étant pratiquement éteinte après la seconde guerre mondiale du fait du développement de l'aviation civile.

Enfin, la création d'emplois nous paraît négligeable dans la mesure ou la technicité pour une telle installation nécessite des personnels hautement qualifiés qui viendront, à n'en pas douter, d'ailleurs et qui ne restera plus pour les autochtones que des emplois très subalternes pour peu de personnes et peu rémunérés.

En conséquence, nous restons persuadés que ces installations son néfastes pour le développement durable du Nord Médoc qui a vocation essentiellement touristique avec ses activités en perpétuel développement, (*port de plaisance, possibilité de régates dans le seul estuaire praticable grâce à sa grande largeur, aéronautique sportive, parachutisme, équitation touristique, etc. etc.*)

Restant assuré de votre attentive écoute, et du bien-fondé de ma démarche, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée et de bien vouloir croire à la sincérité de mon analyse.

Jean Claude SOUAN
Président
5 novembre 2007